



Propulsé by  Unapei  
et ses partenaires  
Communiqué de presse

## Rentrée scolaire 2020/2021 L'Unapei contrainte de relancer l'opération #jaipasecole pour révéler les difficultés des enfants en situation de handicap

Le nouveau site [marentree.org](http://marentree.org) est mis en ligne dès aujourd'hui

Paris, le 9 juillet 2020. Alors que la crise sanitaire et le confinement ont aggravé les conditions de vie des enfants en situation de handicap et de leurs aidants familiaux engendrant fatigue, isolement, lassitude... leur parcours du combattant perdure. Cette année encore, de nombreux élèves en situation de handicap n'auront pas de solution de scolarisation adaptée à leurs besoins et à leurs attentes pour la rentrée prochaine, prolongeant comme un puits sans fonds un confinement imposé depuis des années. Pour rompre le silence autour de ce scandale, l'Unapei et ses partenaires\* sont dans l'obligation - pour la seconde année consécutive - de réactiver la mobilisation citoyenne #jaipasecole, avec une ambition claire : révéler les situations réelles des familles et dénoncer la non-effectivité du droit à l'éducation. Le site internet dédié [www.marentree.org](http://www.marentree.org) est mis en ligne dès aujourd'hui pour que les parents, les enfants et tous les personnels éducatifs puissent faire connaître la dure réalité du parcours scolaire.

### L'engagement du président de la République sera-t-il tenu ?

Les textes législatifs l'affirment sans équivoque : l'éducation est un droit pour tous les élèves. La Convention internationale relative aux droits de l'enfant certifie : « art-28. Les Etats parties reconnaissent le droit de l'enfant à l'éducation ». En France, la loi du 11 février 2005 *pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées* réaffirme le principe de la priorité de la scolarisation en milieu ordinaire au plus près de son domicile, et la nécessité d'un parcours scolaire continu et adapté.

15 ans plus tard, le 11 février 2020, lors de la Conférence nationale du handicap, Emmanuel Macron s'est engagé à ce qu'aucun enfant en situation de handicap ne soit privé d'école à la rentrée prochaine, en s'appuyant principalement sur le service public de l'Ecole inclusive initié en 2019. Cette réforme gouvernementale a pour ambition d'assurer une scolarisation de qualité à tous les élèves, de la maternelle au lycée, en prenant en compte leurs singularités et leurs besoins éducatifs particuliers.

### Et pourtant, sur le terrain, la réalité s'annonce toute autre.

De nombreux enfants subiront, encore, en septembre le retard de la France en matière d'éducation inclusive. Absence de place à l'école ordinaire ou dans une école spécialisée, accueil par défaut dans une structure qui ne convient pas ou plus, scolarisation partielle, inadaptée à leurs besoins ou inexistante... les exemples sont nombreux.



« C'est à contre cœur que notre mobilisation citoyenne est – cette année encore – relancée. Quand sera honoré le droit à l'éducation pour tous les enfants en prenant en considération leurs besoins et leurs attentes particulières ? Il faut garantir à chaque enfant un accès équitable à l'École. Pour les enfants en situation de handicap, c'est un parcours du combattant, chaque année. 2020 ne dérogera pas à la règle. Nous devons remettre à la disposition des familles, la plateforme [marentree.org](http://www.marentree.org) pour qu'elles puissent s'exprimer publiquement et révéler leur situation individuelle... en espérant que cette seconde édition soit la dernière»  
**déclare Luc Gateau, président de l'Unapei.**

**[www.marentree.org](http://www.marentree.org) : témoignez, exprimez, révélez vos difficultés**

Parce que les témoignages concrets de tous ceux qui subissent ces exclusions valent tous les discours, l'Unapei et ses partenaires donnent la possibilité à tous ceux qui sont confrontés à cette réalité, de pouvoir exprimer leur situation, leurs besoins et leurs attentes grâce à la plateforme [www.marentree.org](http://www.marentree.org)

Chacun de ces témoignages permettra d'identifier le quotidien de ces enfants, leurs besoins individuels et ceux de leurs familles, ainsi que les manquements de notre pays. L'occasion aussi de rendre visibles ces élèves et ces familles trop souvent isolés et cachés, du seul fait du handicap de leurs enfants.

**Votre enfant n'a pas de solution de scolarisation adaptée à ses besoins, faites-le savoir ! Témoignez sur [www.marentree.org](http://www.marentree.org)**

**En témoignant sur [marentree.org](http://www.marentree.org), vous contribuez à faire connaître les situations vécues par des milliers d'enfants, qui année après année, sont privés de scolarisation en raison de leur handicap.**



**Opération propulsée par l'Unapei, avec le soutien de :**

Agir et Vivre l'autisme

AIRe (Association des ITEP et de leurs réseaux)

ANECAMSP (Association nationale des équipes contribuant à l'action médico-sociale précoce)

APAJH (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés)

APF France Handicap

Autisme France

Autistes sans frontières

CESAP

CFHE (Conseil Français des personnes Handicapées pour les questions Européennes)

CFPSAA

Cofrade (Conseil français des associations pour les droits de l'enfant)

Croix Rouge Française

EASPD (Association Européenne des Prestataires de services pour Personnes en situation de Handicap)

Epilepsie France

FFAIMC (Fédération française des associations d'infirmités motrices cérébrales)

FFDys (Fédération Française des DYS)

FISAF (Fédération nationale pour l'inclusion des personnes en situation de handicap sensoriel et DYS en France)

Hizy by Handicap international

Sésame Autisme

UNAFAM (Union nationale de familles et d'amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques)

Uniopss (Unir les associations pour développer les solidarités)

### *À propos de l'Unapei*

Mouvement citoyen, l'Unapei œuvre, depuis 60 ans, pour que les personnes, quelle que soit la singularité de leur handicap, accèdent aux mêmes droits que tous. L'Unapei s'engage pour une société solidaire, inclusive et respectueuse des différences et du libre-choix des personnes handicapées. Son réseau de 550 associations membres innove sur tous les territoires et construit des solutions d'accompagnement évolutives et adaptées à chaque étape de la vie des personnes handicapées pour agir contre l'isolement et l'exclusion sociale. L'Unapei rassemble 900 000 personnes handicapées, familles, amis, professionnels et bénévoles et est la principale union d'associations pilotant des services et établissements dans le secteur du handicap en France : 3 000 établissements pilotés par 95 000 professionnels et 70 000 bénévoles. <http://www.unapei.org/>

### *Contacts presse :*

**Agence Etycom – Aelya Noiret** – [a.noiret@etycom.fr](mailto:a.noiret@etycom.fr) - 06 52 03 13 47

**Unapei – Elodie Audonnet** – [e.audonnet@unapei.org](mailto:e.audonnet@unapei.org) - 01 44 85 50 83 - 06 21 63 36 07